

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12617**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Intervention sociale spécialité Gestionnaire en intervention sanitaire et sociale en gérontologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paul Valéry - Montpellier 3	Recteur de l'académie, Président de l'université Montpellier 3

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

300 Spécialités plurivalentes des services, 331 Santé, 332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités dans ce champ de compétence, au niveau cadre intermédiaire, sont d'ores et déjà multiples. Les « métiers » actuels s'ancrent dans une évolution exponentielle du nombre de personnes âgées et une augmentation des pathologies liées à l'âge. L'avancée en âge et ses corollaires créent de nouveaux besoins d'aides, d'actions, de coordination des services et des dispositifs à la personne qui font que ces métiers d'avenir seront nombreux. Toutefois, ils sont encore à créer face à l'augmentation du nombre de services mandataires et prestataires d'aides à domicile.

Ce professionnel est un intervenant à domicile chez les personnes âgées. Il contribue au diagnostic de la situation du sujet et participe à l'élaboration d'un projet de vie personnalisé. Il exerce une activité ancrée dans l'augmentation du nombre de personnes âgées et des pathologies liées à l'âge. Il répond aux nouveaux besoins d'aides, d'actions, de coordination des services et des dispositifs à la personne.

Il maîtrise les savoirs théoriques pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales à partir desquels se construisent les interventions sanitaires et sociales.

Il a les compétences nécessaires pour promouvoir l'accompagnement personnalisé de la personne âgée et le maintien à domicile.

Il est capable d'élaborer un plan d'aide pour les personnes âgées sur la base d'une évaluation pluridisciplinaire (physique, psychique, sociale, environnementale, etc.), de coordonner les intervenants et d'adapter les réponses à l'évolution des besoins.

L'abord pluridisciplinaire indispensable pour des interventions holistiques situant le sujet âgé au cœur des dispositifs, vise à :

- apporter les fondements d'une activité professionnelle d'intervenants à domicile chez les personnes âgées et conduire à l'autonomie dans la mise en œuvre de cette activité ;
- Permettre, au titre de la formation continue, à des personnes engagées dans la vie professionnelle de valider des connaissances et des compétences acquises dans leurs activités professionnelles, de les compléter et d'obtenir un diplôme national;
- Donner à ses titulaires les moyens de faire face aux évolutions futures de l'emploi, maîtriser le développement de leur carrière professionnelle et de leur besoin de qualification et leur permettre de continuer leur parcours de formation.
- Livrer les connaissances nécessaires afin de promouvoir l'accompagnement personnalisé de la personne âgée et du maintien à domicile.
- Les titulaires de cette Licence Professionnelle sauront élaborer un plan d'aide pour les personnes âgées sur la base d'une évaluation pluridisciplinaire (physique, psychique, sociale, environnementale, etc.), coordonner les intervenants et adapter les réponses à l'évolution des besoins.
- Evaluer régulièrement l'évolution des situations et réajuster éventuellement les interventions
- Evaluer et anticiper les effets socio-économiques et politiques d'une prise de décision.
- Construire des argumentaires rationnels et lisibles permettant d'aider à la décision.
- Interpréter la réglementation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Secteur Gérontologique privé, associatif ou public.

Intervention à domicile ou en Etablissement.

Types d'emplois :

Chargé de développement- responsable de secteur dans une structure d'aide à domicile.

Coordinateur de service ou d'action dans le secteur médico-social

Coordinateur dans les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC)

Cadre intermédiaire chargé de l'intervention sanitaire et sociale au sein de structure gérontologique

Directeur adjoint d'une structure médico-sociale

Cadre intermédiaire technico administratif

Conseiller en développement local

Intervenant d'action sociale (pour les titulaires du DEI).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1201 : Action sociale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Sélection sur dossier. Pour candidater, l'étudiant doit justifier :

- soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'études dans l'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST ou 120 crédits obtenus dans le cadre d'une licence généraliste)

- soit d'une validation d'acquis (études, expériences professionnelles ou acquis personnels).

Descriptif des composantes de la certification :

SEMESTRE 5 : Enseignements fondamentaux :

UE.1. Le vieillissement : approche intégrative

ECUE 1.1. Approche Psychologique

ECUE 1.2. Approche Sociologique

ECUE 1.3. Approche Gériatrique

UE.2. Gestion des modes d'intervention à domicile

ECUE 2.1. Gestion des coûts d'intervention

ECUE 2.2. Gestion des ressources humaines

UE.3. Systèmes de soins et de protection sociale et juridique. Accompagnement de l'Autonomie

ECUE 3.1. Les systèmes de soins et de protection sociale. Réseaux gérontologiques (CLIC...)

ECUE 3.2. La protection juridique des majeurs vulnérables

ECUE 3.3. Politiques Publiques et éthique du maintien à domicile (Accompagnement Pour l'Autonomie)

UE.4. Méthodes et langues

ECUE 4.1. Pratiques et cultures professionnelles

ECUE 4.2. TIC, outils numériques

ECUE 4.3. Langue vivante étrangère

SEMESTRE 6 : Enseignements pratiques de préprofessionnalisation : organisation du maintien à domicile des personnes âgées

UE.5. Méthodes et évaluation des apprentissages. Analyse des pratiques

UE.6. Stage et rapport de stage

UE.7. Projets Tutorés « Organisation du maintien à domicile », « Aide à la vie quotidienne et qualité de vie »

Chaque enseignement fait l'objet de contrôles. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement. Les UE constitutives de chaque semestre totalisent 30 crédits. Chaque crédit a un équivalent proportionnel en coefficient. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage (arrêté du 19/11/1999). Un seuil de 8/20 est exigible à l'enseignement théorique.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Arrêté du 7 juin 2011 relatif aux habilitations de l'université Montpellier 3 à délivrer des diplômes nationaux.

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-montp3.fr/>

<http://www.poluniv-mpl.fr>

http://www.ac-montpellier.fr/Academie/Academie_Stats.htm

Autres sources d'information :

Université Paul Valéry

Lieu(x) de certification :

Université Paul Valéry-Montpellier 3

Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5.

Téléphone : 04 67 14 20 00 Fax : 04 67 14 20 52

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Montpellier

Historique de la certification :

Ancien intitulé : "Ingénierie gérontologique et sociale" (Arrêté du 23 juillet 2007).

Certification précédente : Intervention sociale spécialité Ingénierie gérontologique et sociale